



**NOTA CHARPENTE BOIS**

**CLASSE DE RESISTANCE**  
BM Bois Massif C24 ou C18 h<20%

**TRAITEMENT**  
Ouvrages intérieurs et protégés Classe 2  
Ouvrages extérieurs exposés verticaux Classe 3  
Ouvrages extérieurs exposés horizontaux Classe 4  
Ouvrages dont l'humidité est >20% Classe 5

**PROTECTION ET MISE EN ŒUVRE DES BOIS**  
- Termites: suivant arrêter préfectoral, mettre en place toutes protections et traitements nécessaires contre les termites. Ces protections et traitements seront réalisés par un produit marqué CTB -P+ et sous avis technique du CSTB. La mise en oeuvre sera conformément à leur cahier des charges.  
- Mettre en place une coupure de capillarité à l'interface bois et béton.  
- L'ensemble des bois massifs seront brut de sciage y compris ceux destinés à rester apparent.  
- Lors de l'utilisation de bois massifs, l'hygrométrie sera mesurée et consignée.

- Pare vapeur intérieur suivant le type de locaux et justifié par note de calcul hygrométrique et laboratoire EXCELL  
- Les bois de classe de traitement 1 ne seront pas exposés aux intempéries durant la phase chantier  
- L'exécution de tous les travaux de charpente, ainsi que le montage et la pose devront, sauf spécifications particulières être réalisés dans les conditions précisées au DTU 31.1.1 et DTU 31.3, selon le cas.

**QUINCAILLERIE ET SERRURERIE**  
Ferrures acier S235 Galvanisées  
Boulonnerie Galvanisée  
Vis et pointes exposées Inox  
Cheville ancrage mécanique ou chimique seront titulaire d'un agrément technique européen

**FERRURES**  
Ces indications peuvent être retenues à titre d'exemple :  
- Extérieur caché : galvanisation à chaud  
- Extérieur visible : galvanisation à chaud et finition selon choix architecte.  
- Intérieur caché : galvanisation à chaud, finition peinture  
- Intérieur visible : galvanisation à chaud, finition peinture

**NOTA GENERAL EXE**

**PROTECTION INCENDIE**  
Suivant dispositions préconisées par le rapport d'étude incendie.  
**SURCHARGES D'EXPLOITATION**  
Suivant NF-EN 1991.1.1/NA  
Suivant indications NDC ST06.01.1

**CONTEXTE GEOGRAPHIQUE**  
Surcharges climatiques  
- Neige : Région A2 - NF-EN.1991.1.3/NA  
- Altitude : <50m  
- Vent : Région 2 - NF-EN.1991.1.4/NA  
- Rugosité du terrain : IIIa (vignes, bocages...)  
- Sismicité zone 1 - NF-EN.1998.1/NA  
- Catégorie d'importance du bâtiment : II  
- Arrêté préfectoral protection termites

**CONDITIONS D'EXECUTION**  
L'implantation et la volumétrie du bâtiment sera conforme aux plans de l'architecte.  
En aucun cas les côtes seront mesurées sur les plans.

Le niveau +0.00 correspond au sol fini de la dalle du plancher HT R-1 du plan architecte: +15.15ngf.  
Les réservations seront validées avec les plans réseaux et les différents intervenants.

Toute modification ou adaptation à ce plan doit faire l'objet d'un accord écrit de CALDER ingénierie.  
Toutes les sujétions d'exécution des ouvrages de ce plan doivent être conforme aux normes en vigueur ( DTU, CCTP, règles de l'art...) et avis techniques des produits mis en oeuvre.  
Ces plans concernent le lot 05 Charpente. Les représentations d'ouvrages concernant un autre lot sont données à titre indicatif et doivent être validées par les lots en question.

A partir des repères du lot G-O, et de l'implantation générale des ouvrages de maçonnerie, l'entrepreneur du lot bois devra signaler avant exécution toutes imprécisions ou toutes divergences qui apparaîtraient par rapport aux plans.  
L'entrepreneur ne pourra arguer une insuffisance de renseignements pour justifier une erreur d'implantation et de tracés car il est censé vérifier sur place l'exactitude des indications figurées sur les plans.

MAITRISE D'OUVRAGE

**SCEA CANTENAC BROWN**  
rte d'Arsac, 33460 Margaux-Cantenac

OPERATION

Restructuration et extension du Château de Cantenac Brown

PLAN REALISE PAR

**calder-ingenierie**  
MEMBRE DES ORDRES DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS

Calder Ingénierie  
534, rue Marius Patipa  
34 080 Montpellier

Tel : 04 67 40 03 69  
bet@calder-ingenierie.com  
www.calder-ingenierie.com

ENTREPRISES EXECUTANTES:

LOT 05 - CHARPENTE BOIS - CHARPENTE METALLIQUE

**ENVIRONNEMENT BOIS**  
STRUCTURE BOIS COUVERTURE  
JUSTE SARL  
DEGAS SARL

MAITRE D'OEUVRE:

**ATELIER PHILIPPE MADEC**  
24, rue du Faubourg Poissonnière  
75 010 Paris  
Tél: 01 48 04 34 47  
Mail: cantenac@madec.net

SUIVI DE CHANTIER ET OPC

**UBLIK**  
584 Chemin Sous Saint Etienne  
30 100 ALES  
Tél: 04 66 78 89 40  
Mail: projets@ublik.fr

BUREAU DE CONTROLE:

**ALPES CONTROLES**  
4 rue Théodore Blanc  
33 049 Bordeaux Cedex  
Tél: 05 56 39 05 60  
Mail: rboulay@alpes-controles.fr

E		
D		
C		
B		
A		
Ø	DESSIN ORIGINE	25.12.2022
INDICE	MODIFICATION	DATE

**CARNET D'ASSEMBLAGE**  
**HALLE DES VENDANGES**

DESSIN

ECHELLE	DATE	Decembre 2022	AFFAIRE	21 096 - CANTENAC BROWN
AUTEUR	CONTROLE		FICHER	

21-096	PAC	NUMERO DU PLAN
DOSSIER	PHASE	STRUCTURE MAT. NUMERO
		INDICE

document réalisé par CALDER sarl - document non reproductible sans l'accord de CALDER sarl